

Les facteurs territoriaux du développement agricole et forestier

Matériaux pour une relance

François L'Italien

AGA Fédération de l'UPA Abitibi-Témiscamingue

31 octobre 2017

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 1- Agriculture, foresterie et développement régional :
un rappel du modèle
- 2- Les défis des régions éloignées des grands centres
- 3- Quatre propositions

1- Agriculture, foresterie et développement régional : un rappel du modèle

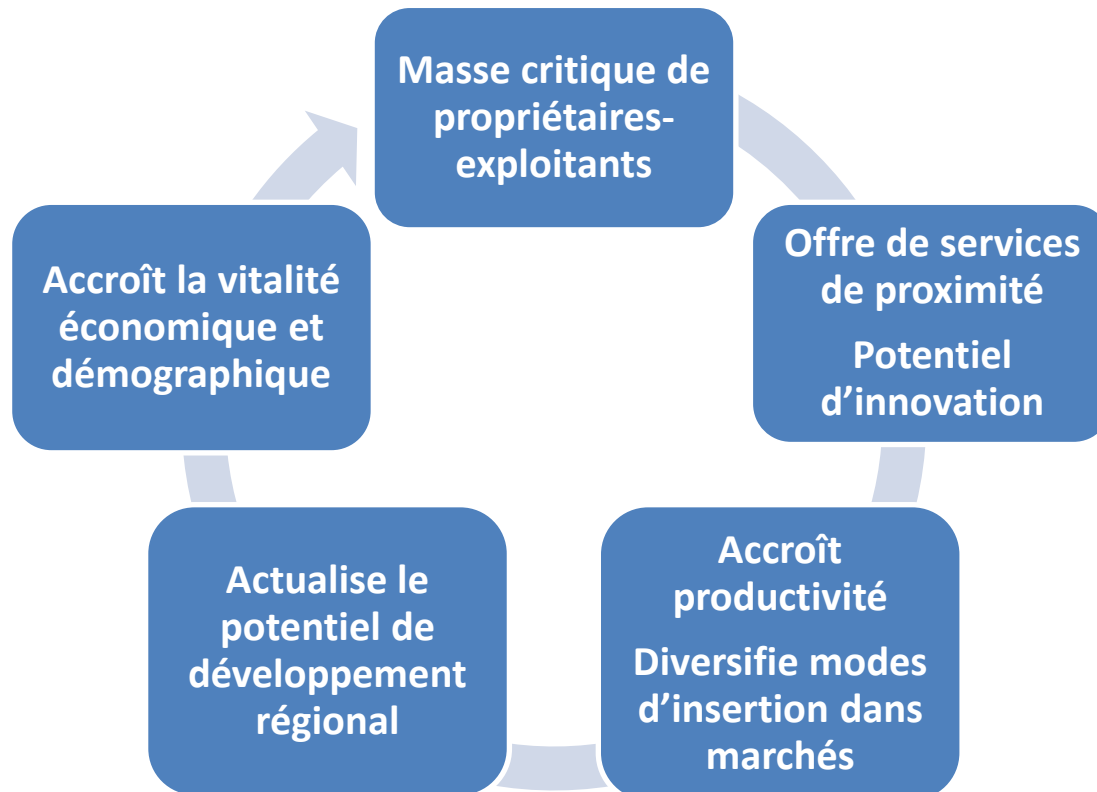
1- Agriculture, foresterie et développement régional

- Années 1950-1970, période charnière pour l'agriculture et la foresterie au Québec
- Développement d'un modèle visant deux objectifs des politiques publiques :
 - *Objectif sectoriel* : Moderniser les établissements de petite et moyenne taille, détenus par les propriétaires-exploitants ;
 - *Objectif territorial* : Consolider la présence de l'agriculture et la foresterie privée sur tout le territoire habité du Québec.

1- Agriculture, foresterie et développement régional

- La clef de ce modèle : des institutions de soutien au revenu des producteurs et des mécanismes de régulation des marchés
 - Diminue l'exposition des propriétaires-exploitants aux facteurs de risque ;
 - Fournit aux producteurs un cadre pour organiser et rentabiliser la production ;
 - Jette les bases du développement de filières agroalimentaires régionales.
- Un modèle qui vise le développement simultané des fermes et des localités

Le “cercle vertueux” du modèle de développement



Établissements agricoles Québec et Canada en 2011 et taux croissance/décroissance depuis 2001

	Total nombre d'établissements (% Δ)	Lait (% Δ)	Céréales et Oléagineux (% Δ)	Porcs (% Δ)	Bovins (% Δ)	Volailles / Oeufs (% Δ)
QUÉBEC	29 437 (-8%)	5 915 (-31%)	3 849 (+18%)	1 515 (-32%)	3 154 (-37%)	718 (-8%)
ONTARIO	51 950 (-13%)	4 036 (-36%)	15 818 (+15%)	1 235 (-51%)	7 105 (-47%)	1 619 (-7%)
SASKATCHEWAN	36 952 (-27%)	141 (-56%)	22 195 (-29%)	66 (-78%)	7 314 (-40%)	115 (-9%)
CANADA	205 730 (-17%)	12 207 (-33%)	61 692 (-11%)	3 470 (-53%)	37 406 (-45%)	4 484 (-9%)

2- Les défis des régions éloignées des grands centres

2- Les défis des régions éloignées des grands centres

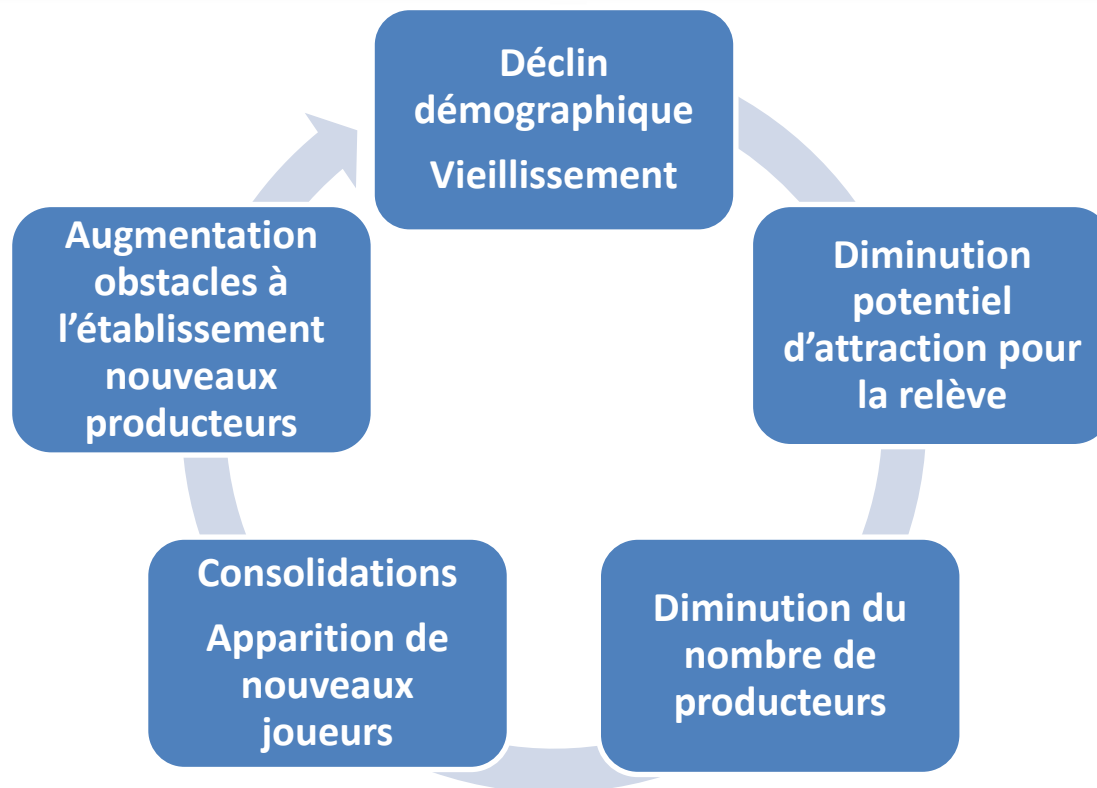
A. Dynamiques démographiques et territoriales

- Déclin démographique dans les localités agricole et forestière
- Vieillesse de la population
- Diminution de l'offre de services de proximité
- Concentration population en zones urbanisées

Défis :

- *Maintenir une masse critique de propriétaires-exploitants*
- *Favoriser l'établissement de la relève*

Un “cercle vicieux” du mal-développement



2- Les défis des régions éloignées des grands centres

B. Conditions de production et d'insertion dans les marchés

- Diminution des masses critiques complexifie approche par filière
- Éloignement des marchés et des centrales de distribution
- Financement et viabilité des infrastructures de transformation

Défis :

- *Renforcer les mécanismes de soutien des productions actuelles et élargir/adapter ces mécanismes aux productions émergentes*
- *Innover dans le développement de produits*

2- Les défis des régions éloignées des grands centres

Trois stratégies d'insertion des produits dans les marchés

- Produits génériques (lait, bovin, céréales, etc.)
 - Mécanismes de mise en marché collective
 - Approvisionnement distributeurs avec politique d'achat local
- Produits de niche
 - Routes agrotouristiques, vente à la ferme et circuits courts
- Produits distinctifs
 - Marchés en forte demande de produits spécifiques

2- Les défis des régions de l'Est-du-Québec

Facteurs de succès

- L'importance des masses critiques
- Au-delà des bonnes intentions : la présence de mécanismes de gestion des risques adaptés à la situation des petits et moyens producteurs
- Une approche par filière de produits : planifier les segments "amont/aval" des projets de production
- L'apport de l'innovation : viser la valeur ajoutée ou distinctive

3- Quatre propositions pour le redéploiement de l'agriculture et de la foresterie

3- Quatre propositions pour le redéploiement de l'agriculture et de la foresterie

Des principes qui guident l'action :

- Sortir d'une approche strictement défensive : reprendre l'initiative
- Réactiver une perspective intégrée et concertée du développement (secteur-territoire)
- Prioriser le maintien des masses critiques locales de propriétaires-exploitants agricoles et forestier
- Viser l'augmentation de nouveaux producteurs dans des localités à haut potentiel de développement

3- Quatre propositions pour le redéploiement de l'agriculture et de la foresterie

1. Renforcer les secteurs de production conventionnelle par l'élaboration d'une politique agricole québécoise

Au moins trois axes à développer :

- a) Le renforcement des mesures de soutien au revenu des producteurs
- b) Le déploiement de soutiens institutionnels sectoriels
- c) La mise en place d'outils de développement agricole régionaux

3- Quatre propositions pour le redéploiement de l'agriculture et de la foresterie

2. Mettre en place un « incubateur d'entreprises »

- Instrument sous contrôle régional, visant le développement des fermes et l'établissement de nouveaux producteurs ;
- Doté d'une équipe d'intervention possédant une connaissance fine de la région et capable d'animer les milieux et de mobiliser ses forces vives ;
- Des expériences d'incubateurs de première génération existent déjà au Québec ; pousser d'un cran le niveau d'intervention ;
- Contexte favorable ; annonce de M. Guy Cormier (fonds de 100 M\$).

3- Quatre propositions pour le redéploiement de l'agriculture et de la foresterie

3. Développer un « fonds-filière » régional pour les infrastructures en agriculture et foresterie
 - Problème d'accès des producteurs et intervenants à du financement de long terme pour le développement d'infrastructures (d'entreposage, de conditionnement ou de transformation, principalement) ;
 - Ces infrastructures sont souvent nécessaires pour pousser plus loin le développement des entreprises et des filières. Des besoins en capitaux patients font alors surface ;
 - Les projets d'infrastructures prenant la forme de coopératives d'utilisateurs (à l'instar des CUMA) pourraient être largement privilégiés.

3- Quatre propositions pour le redéploiement de l'agriculture et de la foresterie

4. Jeter les bases d'un programme d'établissement pour la relève agricole et forestière

Afin de maximiser ses chances de succès à long terme, ce programme pourrait comprendre les caractéristiques suivantes :

- Une table régionale des partenaires pour l'établissement.
- Programme d'établissement « clef-en-main »
- Une approche filière
- Viser les masses critiques

Conclusion

- Aller au-delà de l'homéopathie : la nécessité d'une opération d'envergure
- Coupler le potentiel de développement déjà identifié à de nouveaux moyens
- Des interventions de plusieurs types mais une même approche : l'action concertée